

Marais communal d'Huby-Saint-Leu (Identifiant national : 310030088)

(ZNIEFF Continentale de type 1)

(Identifiant régional : 01040013)

La citation de référence de cette fiche doit se faire comme suite : CBNBI, CSN NPDC,
DREAL NPDC, GDEAM, GON, .- 310030088, Marais communal d'Huby-Saint-Leu.
- INPN, SPN-MNHN Paris, 9P. <https://inpn.mnhn.fr/zone/znief/310030088.pdf>

Région en charge de la zone : Nord-Pas-de-Calais

Rédacteur(s) : CBNBI, CSN NPDC, DREAL NPDC, GDEAM, GON

Centroïde calculé : 579562°-2598504°

Dates de validation régionale et nationale

Date de premier avis CSRPN : 13/04/2011

Date actuelle d'avis CSRPN : 13/04/2011

Date de première diffusion INPN : 01/01/1900

Date de dernière diffusion INPN : 04/02/2015

1. DESCRIPTION	2
2. CRITERES D'INTERET DE LA ZONE	4
3. CRITERES DE DELIMITATION DE LA ZONE	4
4. FACTEUR INFLUENCANT L'EVOLUTION DE LA ZONE	4
5. BILAN DES CONNAISSANCES - EFFORTS DES PROSPECTIONS	5
6. HABITATS	5
7. ESPECES	7
8. LIENS ESPECES ET HABITATS	9
9. SOURCES	9

1. DESCRIPTION

1.1 Localisation administrative

- Département : Pas-de-Calais
- Commune : Huby-Saint-Leu (INSEE : 62461)

1.2 Superficie

5,91 hectares

1.3 Altitude

Minimale (mètre): 24

Maximale (mètre): 25

1.4 Liaisons écologiques avec d'autres ZNIEFF

Non renseigné

1.5 Commentaire général

Le Marais communal d'Huby-Saint-Leu fait partie du complexe de zones humides de la basse vallée de la Canche et ses versants (ZNIEFF de type 2). Il est situé au pied du versant nord de la vallée de la Ternoise et s'étend sur la rive droite de la rivière, en amont d'Hesdin et du bourg d'Huby-Saint-Leu. Bordé au nord par le fossé de la Carpière, le marais est aussi traversé par un petit cours d'eau intermittent, la Source Bleue, qui délimite deux secteurs distincts : au nord, la végétation est dominée par un boisement marécageux planté de peupliers épars ; au sud, l'exploitation d'une ancienne peupleraie a laissé la place à un marais ouvert ponctué de quelques rares dépressions humides. La végétation y est relativement haute (mégaphorbiaies plus ou moins nitrophiles, cariçaies) et ponctuée de bosquets de saules arbustifs. Le sol est peu portant, notamment aux alentours de la Source Bleue dans les zones de roselières, au sein des cariçaies à Laïche paniculée et des saulaies fangeuses à Petite berle. Quelques peupliers parsèment encore le marais au sud.

Trois habitats déterminants de ZNIEFF ont été identifiés dans le marais d'Huby-Saint-Leu. Le groupement à *Cirsium oleraceum* et *Filipendula ulmaria* caractérise les mégaphorbiaies méso-eutrophiles à eutrophiles dans les secteurs les moins influencés par les perturbations anthropiques. Une végétation prairiale résiduelle intéressante subsiste à certains endroits sous la forme de la prairie inondable à Eléocharide des marais et *Oenanthe fistuleuse* (*Eleocharis palustris* – *Oenanthe fistulosae*). Plus localisée, la cariçaie à Laïche paniculée (*Caricetum paniculatae*), rare au niveau régional, s'observe dans les secteurs les plus humides aux alentours de la Source Bleue. Ces trois habitats sont en régression dans la région Nord-Pas de Calais.

La flore patrimoniale recensée dans le marais compte 6 espèces déterminantes de ZNIEFF, dont 3 protégées au niveau régional. La plupart sont des espèces prairiales ou de bas-marais qui semblent ne subsister que sous la forme de petites stations localisées, et dont la conservation à terme passera par le maintien ou la restauration de milieux adéquats. Les populations d'orchidées (*Dactylorhiza* spp.) et d'*Epilobe des marais* (*Epilobium palustre*) semblent ainsi en régression au fil des prospections réalisées depuis le début du siècle. Dans le boisement marécageux, le *Scirpe des forêts* (*Scirpus sylvaticus*), protégé au niveau régional, se développe à la faveur de clairières dans les secteurs les plus inondés.

Cinq espèces animales déterminantes de ZNIEFF ont été recensées dans le marais d'Huby-Saint-Leu.

L'intérêt avifaunistique du marais est lié à la présence des roselières et mégaphorbiaies parsemées de saules qui accueillent des populations de fauvettes paludicoles comme la Bouscarle de Cetti (*Cettia cetti*) et le Phragmite des joncs (*Acrocephalus schoenobanus*). Le Martin-pêcheur (*Alcedo atthis*) fréquente pour sa part les abords de la Ternoise où il trouve sa ressource alimentaire et des habitats favorables à sa nidification.

Deux espèces d'invertébrés déterminantes de ZNIEFF complètent la liste des observations. Le Conocéphale des roseaux (*Conocephalus dorsalis*) est un Orthoptère caractéristique des zones humides. Cette petite sauterelle (Ensifères) peut s'observer localement dans la végétation herbacée hygrophile du marais d'Huby-Saint-Leu. Chez les Mollusques, le Vertigo de Desmoulins (*Vertigo moulinsiana*), inscrit en annexe 2 de la Directive européenne « Habitats-Faune-Flore », trouve son habitat de prédilection dans les cariçaies longuement inondables.

Le marais communal d'Huby-Saint-Leu était pâturé jusque dans les années 70 par les troupeaux de quelques éleveurs locaux. Il a subi les effets de la déprise agricole et son abandon a conduit la commune à le reconvertir en plantation de peupliers. Les arbres ont été exploités par la suite mais les rémanents abandonnés sur place ont contribué à l'eutrophisation du milieu et rendent encore aujourd'hui la circulation difficile dans le marais. Le site est aujourd'hui quasiment abandonné, à l'exception des activités de la société de chasse communale qui y maintient une population de faisans et chasse occasionnellement. L'entretien lié à cette activité est limité : ouverture de quelques layons, pose d'agrains, poste de tir aux pigeons.

Le drainage semble limité (pas de réseau de fossés) et les eaux de la Source Bleue s'écoulent vers l'ouest jusqu'au fossé qui longe le chemin d'accès avant de se jeter dans la Ternoise en aval du marais.

A l'ouest, la destruction d'une partie du marais à la suite de la création d'une décharge de plusieurs mètres d'épaisseur est à l'origine de perturbations sensibles : remblais, eutrophisation, colonisation de certains secteurs par des espèces invasives (renouées asiatiques, solidages américains).

Malgré ces dégradations et une évolution naturelle qui tend à banaliser la végétation et le paysage, le Marais d'Huby-Saint-Leu conserve une valeur patrimoniale certaine et un potentiel intéressant pour les végétations, la faune et la flore des zones humides. Son quasi-abandon actuel en fait une zone privilégiée pour la mise en place d'opérations ciblées de restauration des milieux dans un objectif de diversification des habitats et de reconquête du site par les communautés et les espèces patrimoniales des marais.

1.6 Compléments descriptifs

1.6.1 Mesures de protection

- Aucune protection

Commentaire sur les mesures de protection

aucun commentaire

1.6.2 Activités humaines

- Chasse

Commentaire sur les activités humaines

aucun commentaire

1.6.3 Géomorphologie

- Ruisseau, torrent
- Rivière, fleuve
- Lit majeur
- Source, résurgence
- Vallée

Commentaire sur la géomorphologie

aucun commentaire

1.6.4 Statut de propriété

- Domaine communal

Commentaire sur le statut de propriété

aucun commentaire

2. CRITERES D'INTERET DE LA ZONE

Patrimoniaux

- Ecologique
- Faunistique
- Oiseaux
- Autre Faune (préciser)
- Floristique
- Phanérogames

Fonctionnels

- Auto-épuration des eaux
- Fonction d'habitat pour les populations animales ou végétales
- Fonctions de régulation hydraulique
- Expansion naturelle des crues
- Soutien naturel d'étiage
- Corridor écologique, zone de passages, zone d'échanges
- Zone particulière liée à la reproduction

Complémentaires

- Paysager

Commentaire sur les intérêts

aucun commentaire

3. CRITERES DE DELIMITATION DE LA ZONE

- Répartition des espèces (faune, flore)
- Répartition et agencement des habitats
- Fonctionnement et relation d'écosystèmes
- Degré d'artificialisation du milieu ou pression d'usage

Commentaire sur les critères de délimitation de la zone

Le marais communal d'Huby-Saint-Leu était intégré au périmètre de la ZNIEFF de type 1 de première génération n°104-08 « la forêt d'Hesdin et ses lisières ». La procédure d'actualisation des ZNIEFF régionales a conduit à une révision du périmètre de celle-ci, recentrée sur les habitats forestiers du plateau et des versants pour des raisons de cohérence écologique. Les zones humides du fond de la vallée de la Ternoise en ont donc été exclues. L'actualisation des connaissances concernant les végétations, la faune et la flore du marais d'Huby-Saint-Leu a motivé le maintien de ce secteur dans l'inventaire des ZNIEFF régionales, et ainsi la création d'une nouvelle ZNIEFF. La ZNIEFF du Marais communal d'Huby-Saint-Leu est délimitée au nord par le fossé de la Carpière, qui coule au pied du versant de la vallée. La limite méridionale suit le cours de la Ternoise. A l'ouest, le tracé de la ZNIEFF a exclu la zone remblayée et fortement dégradée à l'extrémité du chemin d'accès au marais. La limite orientale suit la limite cadastrale avec la commune voisine de Grigny, mais les pâtures bordant la Ternoise en amont du marais n'ont pas été intégrées au périmètre de la ZNIEFF pour des raisons de cohérence écologique.

4. FACTEURS INFLUENCANT L'EVOLUTION DE LA ZONE

Facteur d'évolution	Effet négatif	Effet significatif	Réalité de l'impact
Dépôts de matériaux, décharges	Intérieur	Indéterminé	Réel
Comblement, assèchement, drainage, poldérisation des zones humides	Intérieur	Indéterminé	Réel
Entretien des rivières, canaux, fossés, plans d'eau	Intérieur	Indéterminé	Réel
Chasse	Intérieur	Indéterminé	Réel
Gestion des populations	Intérieur	Indéterminé	Réel
Atterrissements, envasement, assèchement	Intérieur	Indéterminé	Réel
Submersions	Intérieur	Indéterminé	Réel
Atterrissement	Intérieur	Indéterminé	Réel

Facteur d'évolution	Effet négatif	Effet significatif	Réalité de l'impact
Eutrophisation	Intérieur	Indéterminé	Réel
Envahissement d'une espèce ou d'un groupe	Intérieur	Indéterminé	Réel
Fermeture du milieu	Intérieur	Indéterminé	Réel
Antagonisme avec une espèce introduite	Intérieur	Indéterminé	Réel

Commentaire sur les facteurs

aucun commentaire

5. BILANS DES CONNAISSANCES - EFFORTS DES PROSPECTIONS

5.1 Espèces

Nulle	Faible	Moyen	Bon
<ul style="list-style-type: none"> - Algues - Amphibiens - Autre Faunes - Bryophytes - Lichens - Mammifères - Poissons - Reptiles - Mollusques - Crustacés - Arachnides - Myriapodes - Odonates - Lépidoptères - Coléoptères - Diptères - Hyménoptères - Autres ordres d'Hexapodes - Hémiptères - Ascomycètes - Basidiomycètes - Autres Fonges 		<ul style="list-style-type: none"> - Oiseaux - Phanérogames - Ptéridophytes - Orthoptères 	

5.2 Habitats

6. HABITATS

6.1 Habitats déterminants

EUNIS	CORINE biotopes	Habitats d'intérêt communautaire	Source	Surface (%)	Observation
	<p>37.1 Communautés à Reine des prés et communautés associées</p>				
	<p>53.216 Cariçaises à Carex paniculata</p>				

EUNIS	CORINE biotopes	Habitats d'intérêt communautaire	Source	Surface (%)	Observation
	37.21 <i>Prairies humides atlantiques et subatlantiques</i>				

6.2 Habitats autres

EUNIS	CORINE biotopes	Habitats d'intérêt communautaire	Source	Surface (%)	Observation
	44.92 <i>Saussaies marécageuses</i>				

6.3 Habitats périphériques

Non renseigné

6.4 Commentaire sur les habitats

aucun commentaire

7. ESPECES

7.1 Espèces déterminantes

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nomm vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
Mollusques	64141	<i>Vertigo moulinsiana</i> (Dupuy, 1849)	<i>Vertigo de Des Moulins</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : GDEAM				2006
Oiseaux	4187	<i>Acrocephalus schoenobaenus</i> (Linnaeus, 1758)	<i>Phragmite des joncs</i>	Reproduction indéterminée	Informateur : GDEAM				2006
	3571	<i>Alcedo atthis</i> (Linnaeus, 1758)	<i>Martin-pêcheur d'Europe</i>	Reproduction indéterminée	Informateur : GDEAM				2003
	4151	<i>Cettia cetti</i> (Temminck, 1820)	<i>Bouscarle de Cetti</i>	Reproduction indéterminée	Informateur : GDEAM				2010
Orthoptères	65878	<i>Conocephalus dorsalis</i> (Latreille, 1804)	<i>Conocéphale des Roseaux</i>	Reproduction indéterminée	Informateur : GDEAM				2010
Phanérogames	88840	<i>Carex rostrata</i> Stokes, 1787	<i>Laïche rostrée, Laïche à becs, Laïche en ampoule, Laïche à utricules rostrés</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : GDEAM				2010
	94259	<i>Dactylorhiza incarnata</i> (L.) Soó, 1962	<i>Dactylorhize incarnat, Orchis incarnat, Orchis couleur de chair</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : GDEAM				2006
	94273	<i>Dactylorhiza praetermissa</i> (Druce) Soó, 1962	<i>Dactylorhize négligé, Orchis négligé, Orchis oublié</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : GDEAM				2010
	96226	<i>Epilobium palustre</i> L., 1753	<i>Épilobe des marais</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : GDEAM				2010

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nomm vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
	109869	<i>Oenanthe fistulosa</i> L., 1753	<i>Oenanthe fistuleuse</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : GDEAM				2010
	121792	<i>Scirpus sylvaticus</i> L., 1753	<i>Scirpe des forêts, Scirpe des bois</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : GDEAM				2010

7.2 Espèces autres

Non renseigné

7.3 Autres espèces à enjeux

Non renseigné

7.4 Espèces à statut réglementé

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Espèce (nom scientifique)	Statut de détermination	Réglementation
Gastéropodes	64141	<i>Vertigo moulinsiana</i> (Dupuy, 1849)	Déterminante	Directive 92/43/CEE (Directive européenne dite Directive Habitats-Faune-Flore) (lien)
Oiseaux	3571	<i>Alcedo atthis</i> (Linnaeus, 1758)	Déterminante	Directive 79/409/CEE (Directive européenne dite Directive Oiseaux) (lien) Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection (lien)
	4151	<i>Cettia cetti</i> (Temminck, 1820)	Déterminante	Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection (lien)
	4187	<i>Acrocephalus schoenobaenus</i> (Linnaeus, 1758)	Déterminante	Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection (lien)

8. LIENS ESPECES ET HABITATS

Non renseigné

9. SOURCES

Type	Auteur	Année de publication	Titre
Bibliographie	BELET C., CAILLET A., DECHERF M., DEFFRENNE N., DE FOUCAULT B. & TERRASSE G.	2008	Diagnostic de la valeur patrimoniale de quelques zones humides en basse vallée de la Canche. G.D.E.A.M., 89 p. + annexes.
Informateur	GDEAM		